



Par dépôt électronique seulement

Le 1 mai 2026

Me Carolina Rinfret, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Me Marie-Michelle Côté

Avocate
Hydro-Québec – Affaires juridiques

1001, boulevard Robert Bourassa
16^e étage
Montréal (Québec) H3B 0B6

Tél. : 438 860-1901
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : cote.mariemichelle@hydroquebec.com

**OBJET : DEMANDE DE RÉVISION DE L'AQCIE-CIFQ DES DÉCISIONS
D-2025-022, D-2025-032, D-2025-033 ET D-2024-109 RENDUES
DANS LE DOSSIER R-4270-2024
Votre dossier : R-4295-2025**

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec, dans le cadre de ses activités de transport et de distribution d'électricité, confirme par la présente le paiement des frais de participation des intervenants, conformément à la décision D-2026-041 rendue par la Régie de l'énergie le 9 avril 2026.

Veillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) *Marie-Michelle Côté*

Marie-Michelle Côté, avocate

MMC/gm